

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	26 (1938)
<b>Heft:</b>	521
 <b>Artikel:</b>	Les femmes et les partis politiques
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-262983">https://doi.org/10.5169/seals-262983</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

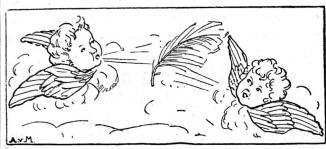
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

duire trop loin. Mais un contact constant et cordial régna entre les représentantes de nos organisations et les membres du Comité d'experts, grâce à de nombreuses occasions privées de rencontres, et surtout, le Comité invita officiellement toutes les grandes organisations féminines à se faire représenter à une séance en commun pour discuter avec lui le plan de travail qu'il avait établi, y faire des observations, voir même des critiques et y suggérer des adjonctions ou des modifications. Avouons que nous ne sommes pas accoutumées à être ainsi consultées et écoutées — surtout pas en Suisse ! et que l'exemple ainsi donné par la S. d. N. pourrait être suivi avec avantage dans bien des cas !

Cette séance commune, qui eut lieu le 9 avril, dura trois heures et fut un véritable succès, vu l'intérêt des questions traitées et des vues échangées. Questions de faits uniques, certes, car nous savions toutes que l'étude à laquelle il va être procédé doit être purement objective, se borner à constater des faits en s'appuyant sur des textes législatifs, et ne peut avoir en aucune manière un caractère de propagande pour ou contre les droits de la femme. Mais le champ de travail est si incroyablement vaste que certains problèmes se sont posés devant le Comité d'experts, sur lesquels nous tenions à manifester nos vues :



## DE-CI, DE-LA

### „Journées d'études ménagères et sociales.“

La Fédération Française de l'Enseignement Ménager, (19, quai Malakoff, Paris VI<sup>e</sup>), organise tous les ans, trois « Journées d'Etudes » ménagères et sociales. Pour l'année 1938, elles sont fixées aux 6, 7, et 8 mai, trois heures, à l'Agence d'Indo-Chine, 20, rue de la Boétie, Paris, VIII<sup>e</sup>.

Les sujets traités sont les suivants : le 6: *Le taudis et le foyer*, le 7: *Les boissons et les jus de fruits dans l'alimentation humaine*, le 8: *L'utilisation des lissiers de la ménagère*.

Une exposition illustrera ce programme.

La Fédération Française de l'Enseignement Ménager sera reconnaissante aux lecteurs de ce journal de lui adresser leurs suggestions et leurs observations sur les sujets traités, et les invite cordialement à ses réunions.

### Les 80 ans de Béatrice Webb.

Lady Passfield, la grande économiste anglaise, si populaire que tous ses concitoyens continuent à l'appeler du nom sous lequel elle s'est fait connaître, Béatrice Webb, vient de fêter ses 80 ans. Le *Times* a écrit à cette occasion qu'on ne pourrait comprendre la vie intellectuelle de notre génération sans connaître l'influence qu'elle a exercée en compagnie de son mari, Sydney Webb. Comme économiste, Béatrice Webb s'est fait connaître entre autres par un ouvrage sur le mouve-

ment coopératif en Grande-Bretagne. Elle y affirme en particulier sa conviction que la coopération prépare la démocratie réelle, celle des consommateurs, qui devra être complétée par la démocratie des travailleurs manuels et intellectuels, c'est-à-dire par les Associations professionnelles et syndicales.

### Statistique significative

Voici, d'après la *Franscine*, ce que l'on aurait trouvé dans quatre cents films examinés de près parmi tous ceux qui ont été projetés en France durant l'année 1936 :

310 meurtres,	
104 vols à main armée,	
74 déliés de chantage,	
43 incendies volontaires,	
14 déliés d'escroquerie,	
642 cas de filouterie,	
182 cas de faux témoignage,	
165 vols,	
54 détournements de mineurs,	
192 cas d'adultères féminins,	
213 cas d'adultères masculins.	

Et notre confrère ajoute avec raison que, à côté de ces films-là, il y a encore la masse de tous ceux qui, sans être violents, peuvent fausser la conception que l'on se fait de la vie, en projetant sur l'écran des sentimentalités excessives, un peu bêtées, et des luxes... tout américains, somptueux dignes des Mille et une Nuits modernes !

### Deux poids et deux mesures.

Une remarque amusante... et vraie ! formulée au récent Congrès des institutrices anglaises : Si la femme est membre du Parlement, son mariage n'affecte en rien sa situation...

Si elle est vedette de cinéma, plus de fois elle se marie, mieux cela vaut pour elle...

Mais si elle est fonctionnaire et institutrice, elle doit choisir entre le travail et le mariage !

glais : le moyen sûr de les bien prononcer, la phonétique.

Vocabulaire, disons-nous, destiné aux élèves. Oui, sans doute mais encore, et tout autant, à ceux qui savent apprécier les méthodes nouvelles aussi intelligemment comprises, et qui désirent se tenir au courant de la langue parlée avec toutes ses nuances et ses finesse. Ouvrage à consulter par le maître aussi et même par le traducteur, le correspondant, l'écrivain qui, pressé ou fatigué, sera certain d'y trouver telle expression anglaise rendue avec bonheur en français. M. L. P.

Dr. G. RICHARD: *Problèmes conjugaux*. 1 vol. broché in-8, fr. 2.— Payot, éditeur.

Un médecin, frappé, comme le sont beaucoup de ses confrères, du nombre incroyable de foyers sans harmonie, sans équilibre et sans bonheur, s'est intéressé depuis plusieurs années aux problèmes conjugaux et invite ses lecteurs à partager son abondante moisson d'expériences et les conclusions qu'il en a tirées. Laissant volontairement de côté, pour ne point alourdir son texte, les causes non sexuelles des conflits conjugaux, il s'est donné pour tâche de mettre en évidence les facteurs qui troublent, inconsciemment ou non, tant de ménages. Avec simplicité et franchise, il envisage les problèmes sexuels tels qu'ils se présentent dans le mariage : importance immense et trop souvent négligée de la base sensuelle dans l'union conjugale, renouvellement des désirs légitimes créant des états d'instabilité, d'irritabilité, d'hostilité même entre conjoints, rôle de la vie sexuelle pour établir et maintenir le lien affectif entre époux.

Un chapitre très remarquable traite de l'hygiène

l'étendue géographique, notamment de cette étude, que nous désirons voir s'appliquer à toutes les femmes de tous les pays, de toutes les régions, dans tous les continents, tout en comprenant fort bien d'autre part qu'il soit impossible de tout faire à la fois, et que l'on puisse envisager de limiter d'abord cette étude aux systèmes des pays européens, pour l'étendre ensuite aux autres continents. La question si importante aussi de la situation de fait de la femme, qui est souvent fort différente de la situation de droit, ou, pour employer une terminologie plus courante, de l'application des lois et règlements, qui arrive parfois à des résultats surprenants : un domaine où la collaboration des organisations féminines, telle que l'a demandée le Comité d'experts, pourra être fort utile. Citons encore la délimitation du domaine de l'enquête aussi en ce qui concerne les conditions du travail pour éviter tout double emploi avec celle que le B. I. T. poursuit actuellement, et dans laquelle rentrent de plein droit les questions de salaires, de durée de travail, de louages de services et d'hygiène, le Comité de la S. d. N. étudiant, lui, celle de l'accès aux professions. *L'Equal Rights International* formule encore la suggestion intéressante d'inclure dans cette même étude la question dont le Dr. Muret s'est fait l'apôtre chez nous, soit celle du sa-

## Petit courrier

**Petite apprenante de commerce à grande féministe.** — J'ai assisté, l'autre soir, à Lausanne, à une conférence organisée par la Société des Jeunes Commerçants où le directeur des cours commerciaux, M. G. Dättweiler, devant un auditoire de jeunes gens et de jeunes filles, a fait une causerie. Contre le féminisme. La moitié de son travail a été une compilation de toutes les sortes écritées contre les femmes. Et les jeunes gens et les jeunes filles riaient. Moi pas. Ai-je l'esprit mal fait ? A la sortie beaucoup riaient grossièrement des femmes, c'est-à-dire de leurs mères, de leurs sœurs, de leurs futures épouses. Je me sentais mal à l'aise. Ai-je l'esprit mal fait ? Je voudrais vous demander, grande féministe, vous qui avez l'expérience de la vie, croyez-vous qu'une ma-

tresse commerciale parlant à ses élèves aurait consacré la moitié de sa causerie à dire du mal des hommes ? Je pense qu'une femme aurait eu plus de tact.

**C. S. à Gimel, à S. B., Lausanne.** — Que pensez-vous de la décision du Département de l'Intérieur du Canton de Vaud qui, pour diriger l'asile pour couples de vieillards ouvert à Gimel, grâce à la donation de Mme Ch. Soerensen, désigne pour faire partie du Comité de surveillance, le préfet du district, le syndic et le pasteur de Gimel ? Point de femme, alors que la donation a été faite par une femme, point de femme alors que la direction d'une grande maison, c'est tout de même une affaire de femme. La femme au foyer ! C'était une belle occasion d'appliquer ce beau principe.

Les réponses dans le prochain numéro.

## Les femmes et les partis politiques

Dans son assemblée générale du 30 mars, l'assemblée générale du Parti libéral lausannois a voté à l'unanimité moins une voix l'admission des femmes dans le parti. La présidente du Groupe des femmes libérales sera de droit partie du Comité lausannois, avec voix consultative.

## Les facteurs économiques dans les relations internationales

(suite de la 1<sup>re</sup> page)

Le monde de la libre concurrence a donc été transformé en un monde d'organisation économique, dans lequel, en vertu d'un système de répartition des pertes, la production est surveillée, proportionnée au besoin, et maintenue au-dessous de ce besoin afin de garder le prix de la marchandise à un certain niveau.

Cette entente très étroite entre producteurs risque évidemment d'autre part de présenter de graves inconvénients pour le consommateur : aussi doit-elle être contrôlée, tant par les membres de ces ententes eux-mêmes que par une législation internationale, pour la création de laquelle de nombreuses études ont été faites, par le S. d. N. entre autres...

Mais, interrompit ici une participante à cette Conférence d'études, comme vous l'auriez aussi certainement fait, lecteurs, pourquoi, si toute la production mondiale est parfaitement réglée et si des ententes surviennent pour équilibrer les prix, pourquoi alors cette anarchie que nous constatons trop fréquemment dans la distribution des produits (matières premières ou produits manufacturés) et comment n'a-t-on pas encore réussi à empêcher ce scandale que des centaines de millions d'être humains meurent de faim en Chine ou aux Indes, alors que, dans d'autres parties du monde, on chauffe des locomotives avec d'ubl, on massacre des troupeaux de vaches et de porcs, on rejette à la mer tout le produit d'une journée de pêche ? et ceci uniquement pour maintenir le prix de vente élevé ? Et il fut rappelé à ce propos la suggestion — naïve sans doute — de certains groupements féminins d'organiser le transfert, dans des régions en proie à la famine, de ces richesses gaspillées ou détruites uniquement pour servir des intérêts commerciaux.

Les réponses à cette question furent intéressantes parce que révélatrices de mentalités diverses : ces transferts ont été effectués à l'intérieur de quelques pays, dirent les uns. Ainsi aux Etats-Unis, le *New Deal* a fait remettre aux chômeurs des produits agricoles et en Angleterre, le surplus du lait a été distribué aux enfants des écoles. — Mais d'un pays à l'autre, ces transferts sont à peu près impossibles, objectèrent d'autres, et de plus, s'ils se font gratuitement, le prix de ces marchandises baissera tellement qu'il sera impossible de continuer cette opération. Une politique internationale de crédit pourrait seule remédier à cette situation. — Non dirent les trois, ce n'est que par l'extension internationale du mouvement coopératif que pareils scandales économiques disparaîtront. — N'oubliez pas assurément les dernières que ces scandales sont inhérents à la structure d'un monde en transformation et que nous vivons en période de transition...

— Qui a raison ?...

\* \* \*

Chaque pays, a déclaré Mme Balland, une toute jeune et charmante économiste française, a au moins une matière première dont il est le principal producteur, et il est donc exagéré de prétendre qu'il est des nations privilégiées qui possèdent tout alors que d'autres, n'ont rien.

Avouons cependant que nous n'avons pu nous empêcher de demander ici quelle pou-